

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION GÉNÉRALE DE L'ARC
TENUE LE 11 OCTOBRE 2008
À 9 H 30, AU 4164 DU HUARD
LAC CARILLON, SAINT-UBALDE**

Étaient présents :

Rolande Audet	4154, Chemin du Huard
Michel Bédard	4204, Chemin de la Bernache
Pierre Bédard	4111, Chemin de la Sauvagine
Martin Bélanger	4205, Chemin de la Bernache
Gérald Bertrand	4162, Chemin du Huard
Danielle Delisle	4205, Chemin de la Bernache
Jean-Louis Fiset	4154, Chemin du Huard
Denis Frenette	4105, Chemin de la Sauvagine
Claire Huot	4164, Chemin du Huard
Serge Lachance	4164, Chemin du Huard
Fannie Lamarche	4206, Chemin de la Bernache
Michel Lamoureux	4109, Chemin de la Sauvagine
Suzanne Lemay	4105, Chemin de la Sauvagine
Michel Lupien	4113, Chemin de la Sauvagine
Suzanne Lupien	4113, Chemin de la Sauvagine
Clémence Morin	4208, Chemin de la Bernache
Rino Morin	4208, Chemin de la Bernache
Johanne Péloquin	4207, Chemin de la Bernache
Jocelyne Roberge	4162, Chemin du Huard
Claude-Marie Scorsonne	4209, Chemin de la Sauvagine
Remi Vallières	4207, Chemin de la Bernache

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. MOT DE BIENVENUE

Serge souhaite la bienvenue aux membres.

2. RÈGLES DE PROCÉDURES

Les règles de procédure habituelles s'appliquent.

3. LECTURE ET ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 6 OCTOBRE 2007

Jean-Louis Fiset fait la lecture du compte rendu de la rencontre du 6 octobre 2007.
Proposé par Jean-Louis Fiset et secondé par Fannie Lamarche, le compte rendu est accepté à l'unanimité.

4. ÉTATS FINANCIERS 2007

Revenus :	529,46 \$
Dépenses :	621,30 \$
Perte nette	91,84 \$
Encaisse au 31-12 2007	1223,77 \$
Solde de la petite caisse	-162,02 \$
Part de la caisse populaire	5,00 \$

5. RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE

Serge fait la lecture de la lettre de M^{me} Danielle Delisle qui a vérifié les états financiers et qui confirme que tout est conforme.

6. ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Proposé par Fannie Lamarche et secondé par Jocelyne Roberge, les états financiers sont acceptés.

7. RAPPORT DU PRÉSIDENT

- Serge a reçu un appel du maire de St-Ubalde, monsieur Jean-Paul Darveau, au cours duquel ce dernier a exprimé l'intérêt de la municipalité de Saint-Ubalde à développer davantage le lac Carillon, dans le secteur de la décharge notamment. Serge a communiqué avec la directrice générale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), Direction générale de la Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches. Il en ressort :
 - i. Le Ministère souhaiterait accroître davantage la villégiature dans la MRC.
 - ii. Bloqué par la résolution de la MRC, le Ministère ne peut toujours pas vendre les terrains.
 - iii. Le Ministère voudrait procéder au tirage au sort des terrains toujours disponibles pour la location au lac Carillon.
 - iv. La directrice générale ne croit pas que le MRNF peut ajouter l'offre de lots au Carillon, ses limites de développement étant déjà atteintes.
- Un panier de Noël d'une valeur de 200 \$ a été remis à une famille de St-Ubalde.
- Les terrains de Notre-Dame-de-Montauban à vendre par tirage au sort ont été attribués le 7 décembre 2007. 258 personnes s'étaient inscrites au tirage des terrains riverains et 75 pour les terrains non-riverains.
- M. Gilles Allaire a assisté au forum régional sur les cyanobactéries à la station touristique de Duchesnay.
- Mesures de transparence : moins de mesures ont été prises cet été, mais l'Association maintient le dossier.
- Rencontre du groupe de travail St-U / NDDM pour la rédaction des règlements généraux d'une association résultant de la fusion des 2 associations.

- Demande d'installer 2 tuyaux au ponceau qui est détruit pour la 3^e fois suite aux orages.
- Le projet de Parc régional a du plomb dans l'aile et le préfet de la MRC est toujours en attente d'un promoteur qui prendrait la relève de la SACLLM pour réaliser le projet. Les employés de la compagnie Stone Consolidated qui s'occupaient du Club Abénaki, ont été invités à quitter les lieux d'ici 2009 suite à la fermeture de la Bowater (La Belgo). Les équipements, le terrain et la plage seraient évalués à plusieurs millions de dollars et seraient éventuellement vendus à un promoteur quelconque.
- Demande à la municipalité de planifier la réfection complète pour 2009 du chemin entre la Municipalité et le lac Blanc afin de le rendre plus sécuritaire, accompagnée d'une demande d'aide gouvernementale pour corriger la situation par les 4 présidents d'association des lacs Perreault, Blanc, Émeraude et Carillon.
- Demande à la municipalité de gratter les chemins et d'annoncer clairement l'interdiction des moteurs à essence (cette demande a dû être répétée).
- Téléphone à la Directrice générale de la Capitale-Nationale - Chaudières-Appalaches du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour :
 1. La location des terrains vacants au Carillon qui devaient être au tirage à l'automne... (maire problème de terrain et l'Environnement serait sur le dossier). En attente d'un retour complet sur ce dossier, elle croyait que le Carillon était dans le tirage en cours.
 2. Est-ce que ça peut influencer sur une vente future des terrains? NON
 3. Demande de revenir à la charge avec le Préfet. Le Préfet s'est engagé envers elle pour la vente des terrains possiblement en 2009 et elle va lui rappeler.
 4. Refaire le bornage des terrains étant donné le grand nombre de bornes qui sont cassées. En vérification...

*** Elle spécifie que M^{me} Normandeau, la ministre des Affaires municipales a annoncé qu'il y aurait beaucoup de décentralisation des tâches gouvernementales et qu'une des premières sera probablement la gestion des baux de villégiature, de gravières et de sablières vers les MRC. Il y aurait déjà approbation de la Fédération des municipalités sur ce dossier.

Le gouvernement offrirait 50 % des coûts de location ou de vente aux MRC et municipalités pour gérer ces baux, ce qui pourrait fortement inciter les MRC à vendre des terres publiques.

Il est important de spécifier que la gestion de ces baux se fera selon les règlements et les lois du ministère ce qui empêchera des hausses de loyers ou des augmentations d'évaluation abusives avant les transactions.
- Le Président invite les membres à signer une pétition sur les services ambulanciers pour le comté de Portneuf pour démontrer notre désaccord avec le projet expérimental qui semble envisager une diminution de services.

8. FUSION

Serge explique le projet de fusion avec les résidants de Notre-Dame de Montauban. Il explique le fonctionnement du vote qui vise à protéger les membres des 2 municipalités et l'article des règlements qui permet la « défusion » si c'est la volonté des membres de l'une ou l'autre des municipalités.

Le vote s'est fait par courrier. Sur les 20 lettres envoyées, 15 ont répondu et les réponses étaient toutes favorables.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seule question soulevée concerne le nombre de paniers de Noël. L'association en aurait donné au moins 4 de 200 \$ à 300\$.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Serge fait un bref retour sur l'histoire de l'Association qui a reçu ses lettres patentes le 25 juillet 1991. Il souligne la contribution importante de M^{me} Suzanne Léveillé à sa fondation en lui remettant un certificat de Membre honoraire.

L'assemblée est levée en attendant l'arrivée des membres de Notre-Dame-de-Montauban pour la tenue de la première assemblée conjointe.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION GÉNÉRALE DE L'ARC
TENUE LE 11 OCTOBRE 2008
À 9 H 30, AU 4164 DU HUARD
LAC CARILLON, SAINT-UBALDE**

(2^e partie conjointement avec les résidants de Notre-Dame)

Étaient présents :

Gilles Allaire	101, rue des Mélodies
Serge Belleault	160, rue Enchanté
Magella Bérubé	120, rue Enchantée
Louise Bourbonnais	101, rue des Mélodies
Jean-Pierre Cossette	150, rue Enchanté
Emma Cyr	
Monique Dallaire	160, rue Enchanté
Donald Dryburgh	240, rue Enchanté
Thérèse Frenette	
Gérard Langlois	190, rue des Mélodies
Jocelyn Martineau	650, Chemin du lac Carillon
Yves Ouellet	120, rue Enchanté
Denis Pelland	710, Chemin du lac Carillon
Michel Poirier	260, rue Enchanté

1. MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance agit à titre de président d'assemblée et souhaite la bienvenue aux résidants de Notre-Dame-de-Montauban qui se joignent à ceux de St-Ubalde pour la première assemblée générale conjointe.

2. RÈGLES DE PROCÉDURE

Serge explique les règles qui serviront aux élections. Il agit à titre de président d'élections.

3. FUSION

Serge explique que la fusion a été acceptée par les 2 groupes, le 2 août par les résidants de Montauban et le 12 août par ceux de St-Ubalde. Ces derniers ont procédé par courrier, compte tenu qu'un nombre insuffisant de membres s'est présenté à l'assemblée du 26 juillet.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Proposé par Claire Huot et secondé par Jean-Pierre Cossette, monsieur Gilles Allaire est choisi à l'unanimité comme président.

Il accepte ce mandat de 2 ans.

5. ÉLECTION DES 6 MEMBRES DU C.A.

Comme le prévoient les nouveaux règlements de l'Association, il faut procéder à l'élection de 6 membres du C.A. à raison de 3 par secteur.

Représentants de Notre-Dame :

- Proposé par Louise Bourbonnais, secondé par Serge Belleau, monsieur Donald Dryburgh est élu.
- Proposé par Gilles Allaire, secondé par Gérard Langlois, monsieur Yves Ouellet est élu.
- Proposée par Jean-Pierre Cossette, secondée par Yves Ouellet, madame Louise Grandbois est élue. Comme madame Grandbois est absente, monsieur Gilles Allaire remet une copie du courriel dans lequel madame Grandbois manifeste son acceptation de faire partie du C.A.

Représentants de Saint-Ubalde :

- Proposé par Pierre Bédard, secondé par Rino Morin, monsieur Michel Lamoureux est élu.
- Proposé par Fannie Lamarche, secondé par Michel Bédard, monsieur Jean-Louis Fiset est élu.
- Proposée par Jean-Louis Fiset, secondée par Danielle Delisle, madame Fannie Lamarche est élue.

Tous acceptent et sont élus sans opposition.

6. LEVÉE D'ASSEMBLÉE ET FRATERNISATION

L'assemblée est levée. Serge invite les membres pour un dîner hot-dog pour se connaître et fraterniser.

Jean-Louis Fiset